

FONDS PARITAIRE DE GARANTIE

des institutions de prévoyance

Comptes annuels
Exercice 2022

SOMMAIRE

1. Bilan actif.....	3
2. Bilan passif.....	4
3. Compte de résultat.....	5
4. Annexe aux comptes annuels.....	6
Informations relatives l'actif.....	7
Informations relatives au passif.....	8
Informations relatives au compte de résultat.....	10
Engagements hors bilan.....	11

1. Bilan - Actif

	2022		2021	
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Logiciels	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Agencements	-	-	-	-
Mobilier	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Actif immobilisé (I)	-	-	-	-
Institutions de prévoyance et unions	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	50	-	50	50
Disponibilités	9 374 096	-	9 374 096	9 257 094
Charges constatées d'avance	813	-	813	1 360
Créances diverses	9 374 959	-	9 374 959	9 258 503
Actif circulant (II)	9 374 959	-	9 374 959	9 258 503
TOTAL ACTIF (I+II)	9 374 959	-	9 374 959	9 258 503

2. Bilan - Passif

	2022	2021
Fonds propres	-	-
Réserves	-	-
Résultat de l'exercice	-	-
Capitaux propres (I)	-	-
Provision pour risques et charges	8 721 334	9 066 286
Provision pour impôts	34 331	80 336
Provisions (II)	8 755 665	9 146 622
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	169	184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 822	3 814
Dettes fiscales et sociales	66 284	1 934
Autres dettes	216 019	105 949
Produits constatés d'avance	-	-
Dettes (III)	619 294	111 880
TOTAL PASSIF (I+II+III)	9 374 959	9 258 503

3. Compte de résultat

	2022	2021
Cotisations	- 299 999	50 148
Autres produits	0	-
Reprise sur provisions et amortissements	-	-
Produits courants	- 299 999	50 148
Autres achats et charges externes	124 770	117 014
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales et fiscales	-	-
Dotations aux amortissements	-	-
Dotation aux provisions risques et charges	- 344 953	94 863
Autres charges	0	0
Charges courantes	- 220 183	211 877
Résultat courant (I)	- 79 816	- 161 729
Autres intérêts et produits assimilés	105 165	179 762
Produits nets sur cessions de vmp	-	-
Produits financiers	105 165	179 762
Charges nettes sur cessions de vmp	-	-
Charges financières	-	-
Résultat financier (II)	105 165	179 762
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel (III)	-	-
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	25 349	18 033
RESULTAT DE L'EXERCICE (I+II+III)	-	-

4. Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques de l'exercice

A la suite de la vague Omicron en janvier 2022, l'épidémie de Covid 19 a progressivement perdu de son intensité permettant une reprise normale de l'activité économique sur l'année écoulée. Depuis le 24 février 2022, la guerre menée par la Fédération de Russie en Ukraine, a eu des conséquences très significatives sur les économies mondiales et l'économie française, provoquant une remontée brutale des taux d'intérêt et une reprise consécutive de l'inflation à des niveaux jamais atteints depuis plus de 25 ans. Malgré cet environnement instable, la situation financière du FPG n'a pas été impacté défavorablement.

L'année 2021 et 2022 ont été marquées par des transferts de portefeuilles de retraite supplémentaire d'institutions de prévoyance à des Fonds de retraite professionnelle supplémentaire (Frps) conduisant à réduire les ressources du FPG. De ce fait, l'appel de cotisation de septembre 2022 s'est traduit par un remboursement de 300 K€ aux IP.

Événements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2022

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de Réglementation Comptable, ainsi que selon la réglementation spécifique prévue à l'article R 921-12-16 du décret n° 2005-327 du 31 mars 2005 et à l'article 7 du règlement du Fonds paritaire de garantie, approuvé par arrêté du 10 juin 2008.

Informations relatives à l'actif

Autres créances

L'exigibilité des Autres créances est inférieure à un an.

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Banque	Type de placement	2022	2021
Banque Populaire	Part sociale	50	50
Valeurs mobilières de placement		50	50
LCL	CAT	1 980 000	1 980 000
Caisse d'Epargne	CAT	2 000 000	2 000 000
Société Générale	CAT		0
Banque Populaire	CAT	300 000	1 900 000
Crédit Mutuel	CAT	2 280 000	2 280 000
BNP	CAT	1 900 000	0
BNP	Compte rémunéré	9 598	9 587
Banque Populaire	Comptes rémunérés	88 102	86 972
Dépôts bancaires et comptes rémunérés		8 557 699	8 256 559
Intérêts courus à recevoir		196 589	803 362
Liquidités		619 808	197 172
Disponibilités		9 374 096	9 257 094
TOTAL		9 374 146	9 257 144

Charges constatées d'avance

	2022	2021
ILAIG - Assurance	813	1 360
Total	813	1 360

Informations relatives au passif

État des provisions au 31 décembre 2022

Provisions	Montant			Montant
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Provision pour risques et charges	9 066 286	0	344 953	8 721 334
Provision pour impôt	80 336	19 659	65 664	34 331
TOTAL	9 146 622	19 659	410 617	8 755 665

Provision pour risques et charges

Conformément à l'article R.931-12-16 : "Une provision pour risques et charges est constituée dans la comptabilité du Fonds pour enregistrer les cotisations versées par les institutions ou unions adhérentes, les produits financiers générés par ces cotisations et toutes autres ressources du Fonds, sous déduction de ses frais de gestion."

La provision inscrite dans les comptes 2022 pour un montant de 344 953 € a été constituée conformément aux dispositions réglementaires rappelées ci-dessus, selon le détail suivant :

	Charges	Produits
Cotisations		-299 999
Produits financiers		105 165
Frais de gestion	124 770	
Impôt sur revenus des capitaux mobiliers	25 349	
Provision pour risques et charges	-344 953	

Provision pour impôts / Dettes fiscales

L'impôt sur les sociétés dû au titre des revenus des capitaux mobiliers est enregistré en Dettes fiscales pour la part à verser au titre de l'exercice 2022, en Provision pour impôts pour les échéances ultérieures.

Dettes

L'exigibilité de toutes les dettes au passif est à un an au plus.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	2022	2021
Fournisseurs	300	
Factures non parvenues (T.T.C.)	3 276	3 292
<i>dont : PWC (Commissaire aux comptes)</i>	3 276	3 292
Remboursement des IP	333 246	0
TOTAL	336 822	3 292

Autres dettes

	2022	2021
Créditeurs divers : CTIP	213 319	103 205
Charges à payer : assemblée générale	2 700	2 700
TOTAL	216 019	105 905

La dette auprès du CTIP (213 319 € dont 110 113.65 € au titre de l'exercice 2022) correspond au cumul de la refacturation de la quote-part des frais au titre de l'année 2022 et 2021, réglée en 2023.

Informations relatives au compte de résultat

Produits d'exploitation

Selon l'article R.931-12-11, le Fonds doit disposer en permanence d'un montant global de ressources égal à 0,5 pour mille du total des provisions mathématiques constatées au 31 décembre de l'année précédente pour l'ensemble des institutions de prévoyance et unions adhérentes. Pour les opérations de la branche 26, les provisions mathématiques à retenir dans la base de calcul du montant global de ressources sont constituées du minimum entre la provision technique spéciale et la provision mathématique théorique.

Ce montant global est constitué par les institutions de prévoyance et unions : pour moitié par des cotisations versées au Fonds paritaire de garantie, et pour moitié par des cotisations non versées prenant la forme de réserves pour Fonds de garantie.

Charges d'exploitation

	2022	2021
Frais locatifs	14 725	19 376
Frais de fonctionnement	19 422	16 723
Assurances	5 577	5 073
Honoraires	3 276	3 292
Frais de personnel	81 770	72 550
TOTAL	124 770	117 014

Sur un total de charges d'exploitation de 124 770 € au titre de 2022, 110 113,75 € proviennent de remboursements de frais au CTIP. Ces remboursements de frais concernent :

- La mise à disposition de personnel CTIP pour un montant de 81 770 €, étant précisé que la charge de personnel mis à disposition par le CTIP est calculée sur la base d'une évaluation du temps passé.

Produits financiers

	2022	2021
Intérêts des CAT	104 025	179 353
Intérêts comptes rémunérés	1 140	409
TOTAL	105 165	179 762

Engagements hors bilan

Conformément à l'article R.931-12-11, le montant des réserves pour Fonds de garantie constituées dans les comptes les institutions de prévoyance et unions s'élève à 8 766 283.15 €.